

COMMUNE DE PENTHALAZ



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 2020-39 Comptes 2019

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

PRÉAMBULE

En vertu de la loi sur les communes (LC - RSV 175.11) du 28 février 1956, et spécifiquement du chapitre VI, section I, traitant du budget, des comptes et de la gestion, la Municipalité soumet à votre approbation les comptes 2019 de la Commune de Penthalaz.

En outre, conformément aux articles 93a ss LC, et au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCCom - RSV 175.31.1), art. 34 ss, la Commission de gestion du Conseil communal a effectué l'examen qu'elle a désiré (art. 35 et 35a), et nous avons fait procéder, par un organe de révision possédant toutes les qualifications requises, au contrôle annuel des comptes (art. 35 b & c). Vous trouverez, à la fin de cette brochure, le rapport établi par la fiduciaire, alors que la Commission de gestion soumettra son rapport au Conseil communal (art. 36 RCCom).

RÉSULTAT FINAL

<i>Comptes 2019</i>		Budget 2019	Comptes 2018
Total des revenus	15'581'699.44	15'082'550.00	15'890'091.50
Total des charges	15'574'550.49	15'445'700.00	15'889'647.11
Résultat	7'148.95	-363'150.00	444.39

RÉPARTITION DE L'EXCÉDENT DE REVENUS

Le tableau ci-dessous exprime les propositions de la Municipalité.
Le solde final de CHF 7'148.95 sera attribué au compte Capital.

Résultat après mouvements aux fonds de réserve affectés			247'148.95
Répartition de l'excédent de revenus 2019			
Pour rénovation bâtiments <i>(selon décision municipale du 4 mai 2020)</i>	9.281.350	3501.380	-100'000.00
Amortissement extraordinaire "Achat parcelle 127" <i>(selon décision municipale du 4 mai 2020)</i>	9.143.01.43	359.331	-110'000.00
Don pour la Chaîne du Bonheur <i>(selon décision municipale du 4 mai 2020)</i>	9.259.01	151.365.9	-10'000.00
Don pour les Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois <i>(selon décision municipale du 4 mai 2020)</i>	9.259.01	151.365.9	-10'000.00
Don pour l'Ensemble Hospitalier de la Côte <i>(selon décision municipale du 4 mai 2020)</i>	9.259.01	151.365.9	-10'000.00
Sous-total			-240'000.00
Excédent de revenus de l'exercice viré à Capital			7'148.95

ÉVOLUTION DU COMPTE CAPITAL

Le tableau ci-dessous donne le résultat de chaque exercice comptable avant (et après) répartition. C'est-à-dire, avant les amortissements extraordinaires et attributions ou prélèvements à divers fonds de réserve.

EVOLUTION DU RESULTAT			
Année	Résultat du compte de fonctionnement		Situation du compte Capital/Découvert
	Avant répartition ou prélèvement	Après répartition ou prélèvement	
Report			688'003.70
2006	581'223.10	793.60	688'797.30
2007	1'617'084.81	19'027.21	707'824.51
2008	1'649'220.22	327'715.87	1'035'540.38
2009	1'025'590.48	790.48	1'036'330.86
2010	1'031'435.61	4'719.02	1'041'049.88
2011	-406'800.34	-97'232.49	943'817.39
2012	2'951'468.54	116'668.54	1'060'485.93
2013	-109'292.10	90'707.90	1'151'193.83
2014	92'072.81	20'412.71	1'171'606.54
2015	1'770'780.05	6'423.92	1'178'030.46
2016	-24'766.51	-67'836.21	1'110'194.25
2017	1'192'147.56	13'649.26	1'123'843.51
Reprise capital Camping		320.34	1'124'163.85
2018	621'344.39	444.39	1'124'608.24
2019	247'158.95	7'148.95	1'131'757.19

FINANCEMENTS SPÉCIAUX

Vous trouverez ci-dessous le résultat des financements spéciaux (c'est-à-dire les comptes financés par des recettes affectées) :

Financements spéciaux 2019		
Dicastères	Déficit	Bénéfice
16 Tourisme		1'052.50
45 Elimination des déchets		7'877.06
46 Réseau d'égouts et épuration	66'628.07	
65 Défense incendie	101'086.10	
81 Service des eaux		15'197.35
T O T A U X	167'714.17	24'126.91
<i>Pris en charge par l'impôt ordinaire</i>	101'086.10	
<i>Prélèvements ou attributions aux fonds de réserves spécifiques</i>	66'628.07	24'126.91

MUTATIONS DES FONDS DE RÉSERVE

Voici les attributions ou prélèvements effectués dans les postes 9.28 du bilan :

Mouvements des fonds en 2019			
	Au 1er janvier	Au 31 décembre	Disponible
Fonds de recettes affectées			
9.280.110 Fonds affecté - Plantation d'arbres	5'500.00	5'500.00	6'500.00
9.280.160 Fonds affecté - Tourisme	80'138.20	51'190.70	25'390.70
9.280.210 Fonds affecté - Distrib. Électricité	60'184.15	81'518.20	81'518.20
9.280.450 Fonds affecté - Déchets	117'034.57	124'911.63	94'011.63
9.280.460 Fonds affecté - Epuration	693'317.39	626'689.32	401'739.32
9.280.610 Fonds affecté - Stat, prév et sécurité routière	23'009.00	28'069.00	32'269.00
9.280.650 Fonds affecté - Défense incendie	2'216.27	2'216.27	2'216.27
9.280.810 Fonds affecté - Eaux	2'346'247.18	2'233'898.13	1'974'848.13
Fonds de renouvellement et rénovation			
9.281.170 Fonds rénov. pr camping	20'000.00	20'000.00	20'000.00
9.281.180 Fonds rénov. pont CFF - selon convention	45'000.00	50'000.00	55'000.00
9.281.350 Fonds renouvellement bâtiments	1'857'284.72	1'957'284.72	1'857'284.72
9.281.431 Fonds renouvellement véhicules	203'267.05	105'167.05	105'167.05
Fonds de réserve			
9.282.100 Fonds réserve administratif	963'000.00	963'000.00	460'000.00
9.282.210 Fonds réserve pour pertes sur déb. impôts	655'500.00	704'500.00	704'500.00
9.282.430 Fonds réserve travaux futurs	1'802'808.75	1'252'508.75	886'408.75
9.282.500 Fonds réserve écoles, sports et jeunesse	1'025'828.35	1'026'028.35	815'083.35
T O T A U X	9'900'335.63	9'232'482.12	7'521'937.12

Certains fonds de réserve sont alimentés par des recettes affectées, il s'agit de tous les comptes 9.280. Lorsqu'il y a un bénéfice, nous devons l'attribuer au fonds relatif. Soit parce qu'un règlement nous l'impose (règlement communal sur la protection des arbres, règlement communal sur les indemnités communales liées à la distribution d'électricité et règlement sur la circulation et le stationnement dans le village et ses abords), soit parce qu'il s'agit d'un financement spécial (tourisme, eau, égouts, déchets et défense incendie).

Le solde disponible correspond au montant au 31 décembre 2019, en tenant compte des préavis votés en 2019 et antérieurs et pour lesquels un prélèvement sur les fonds de réserve est prévu mais n'a pas encore été réalisé.

FINANCES

Situation financière par rapport au plafond d'endettement			
Catégorie		Détail	Récapitulation
<i>Selon bilan au 31 décembre 2019 : (endettement actuel)</i>			14'472'359.15
Dettes à court terme		5'622'659.15	
9.20 Engagements courants (créanciers)		1'340'395.12	
9.21 Dettes à court terme		3'945'004.90	
9.25 Passifs transitoires		337'259.13	
Dettes à moyen et long terme		8'849'700.00	
9.22 Emprunts à moyen & long terme (consolidés)		8'836'700.00	
9.23 Engagements envers des fonds spéciaux		13'000.00	
Limites de crédits bancaires et couverture solde fonds de réserve			1'580'691.62
Limites de crédits bancaires		1'000'000.00	
BCV, compte 942.20.90		700'000.00	
CEDC, compte 20.5.106.443.10		300'000.00	
Couverture solde fonds de réserve (non couvert par actifs circulants)		580'691.62	
Selon préavis en cours :			1'600'000.00
Préavis relatifs au Vieux-Village	2016-01	315'000.00	solde ds 9.21
Préavis relatifs à la réfection des Rtes de Lausanne et Cossonay	2017-16	1'000'000.00	solde ds 9.21
Préavis relatifs à la réfection de la Rte de Lausanne, à l'entrée de la localité	2018-24	285'000.00	
Selon le présent préavis soumis au vote :			-
		0.00	
Dettes totales prévues			17'653'050.77
Plafond d'endettement maximum selon préavis 2016-09			36'000'000.00

COMMENTAIRES

Dans les conclusions de nos commentaires sur l'exercice 2018, nous espérions que les comptes 2019 s'inscriraient dans la continuité. Nous sommes heureux de pouvoir le confirmer. L'exercice 2019 se termine avec un excédent de revenus de CHF 247'149.— alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 363'150.— (y compris le crédit complémentaire approuvé dans le préavis 2019-35). Il ne sera pas nécessaire de procéder au prélèvement de CHF 400'000.— sur le compte de fonds de réserve de l'administration générale comme cela était prévu.

Les éléments qui ont contribué à ce bon résultat sont les suivants :

Administration générale

Economie des charges d'environ CHF 350'000.—.

Coûts liés à la masse salariale des collaborateurs et aux indemnités des autorités moins importants que prévus.

Report de la rénovation de l'Agorespace.

Les charges liées aux postes informatiques ont été maîtrisées et sont au niveau de celles de 2018.

Augmentation du nombre de dénonciations pénales liées au stationnement. L'engagement d'agents auxiliaires a eu un effet visible au niveau financier.

Finances

Charges et revenus très proches du budget. La différence en moins de CHF 400'000.— dans les revenus représente la non-utilisation du fonds de réserve de l'administration générale.

La dette par habitant est stable, elle était de CHF 3'946.28 en 2018 et elle est de CHF 3'924.38 en 2019.

Domaines et bâtiments

Comme pour les finances, le budget est vraiment très proche de la réalité, excédents de CHF 7'000.— pour les charges et de CHF 29'000.— pour les revenus.

Travaux

Poste honoraires et expertises moins important que prévu.

Travaux routiers conformes au budget. Les différences s'expliquent par des boucléments de préavis et leurs comptabilisations.

Divers travaux prévus au cimetière et sur les places de jeux reportés.

Instruction publique et culte

Economie globale de CHF 170'000.—. Notre participation aux coûts des associations scolaires a été moins importante que prévue ceci en raison de dépenses prévues au budget qui se sont avérées non nécessaires et le fait, notamment, de bénéficier pour la dernière année de conditions favorables dans le cadre des transports des élèves. Des prélèvements pour un montant de CHF 116'000.— sur les comptes de fonds de réserves n'ont finalement pas été effectués.

Police

Participation aux coûts de la police en légère baisse. Des recettes en hausse sur les prestations fournies.

Sécurité sociale

En légère progression par rapport aux comptes 2018. Par contre, nous bénéficions au niveau péréquatif de la bonne santé financière des autres communes du canton. De ce fait notre participation a été inférieure à celle prévue.

Comptes affectés

Déchets

Légère augmentation des coûts générés par l'élimination des déchets. Toutefois le niveau de la taxe annuelle devrait pouvoir être maintenu.

Egouts-Epuration

Les investissements à venir en ce qui concerne l'évacuation des eaux usées et l'obligation d'autofinancer ce service auront très certainement une incidence sur une révision à la hausse de la taxe annuelle. Le fonds de réserve disponible au 31 décembre se monte à CHF 401'739.32.

Eaux

Le financement des infrastructures pour l'eau est assuré pour le long terme. Le fonds de réserve disponible au 31 décembre se monte à CHF 1'974'848.13. L'évolution du prix de l'eau est incertaine en raison des problèmes rencontrés avec les métabolites du chlorothalonil. Ceci nous oblige à acheter de l'eau auprès de la Ville de Lausanne à un prix très nettement supérieur.

Conclusions du responsable des finances

En ces temps inédits et troublés par la pandémie du coronavirus, nous sommes heureux de pouvoir vous apporter une embellie avec ce résultat final. Nous sommes conscients que les comptes de l'année 2020 ne seront pas en adéquation avec le budget mais à chaque jour suffit sa peine. Prenons les problèmes les uns après les autres et résolvons-les au mieux pour le bien-être global de notre population.

La répartition de l'excédent de revenus prévoit d'aider des institutions hospitalières de notre région et la Chaîne du bonheur ceci afin de concrétiser nos remerciements aux nombreuses personnes qui se sont retrouvées directement confrontées aux soins et aux conséquences de cette pandémie.

Gardons confiance.

CONCLUSIONS AU CONSEIL COMMUNAL

Nous vous invitons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PENTHALAZ

après avoir pris connaissance du préavis municipal N° 2020-39, entendu le rapport de la Commission de gestion chargée de l'étude de cet objet, considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

décide

1. D'adopter les comptes de l'exercice 2019 se soldant par un excédent de revenus de CHF 247'148.95 avant l'écriture finale ci-dessous (et après attributions obligatoires aux fonds de réserve)
2. D'autoriser selon le détail figurant dans les comptes :
 - L'attribution au fonds suivant :
 - 9.281.350 Rénovation bâtiments CHF 100'000.-
 - L'amortissement suivant :
 - 9.143.01.43 Achat parcelle 127 CHF 110'000.-
 - Dons suivants :
 - 151.365.9 Chaîne du Bonheur CHF 10'000.-
 - 151.365.9 Etablissements hospitaliers du Nord vaudois CHF 10'000.-
 - 151.365.9 Ensemble hospitalier de la Côte CHF 10'000.-
3. De virer l'excédent de revenus de CHF 7'148.95 au compte Capital
4. De donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2019

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 4 mai 2020.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Piéric Freiburghaus

Sylvie Nussbaum

